

## Mairie

17 rue de la Libération

56800 GOURHEL

☎ 02.97.74.00.45

Fax: 02.97.73.35.81

✉ mairie@gourhel.com

🌐 www.ploermelcommunaute.bzh

# GOURHEL INFOS

Bulletin communal d'informations

N°47/ Septembre octobre 2021



## Vie de la commune

### *Bienvenu à Elodie*



*« Je m'appelle Elodie, titulaire d'un BTS Développement Animation des Territoires Ruraux. C'est avec grand plaisir que je rejoins votre chaleureuse commune.*

*J'aime être au contact des gens et cela est assez important dans une commune comme celle-ci.*

*J'ai déjà eu la chance de rencontrer quelques uns d'entre vous qui m'ont d'ailleurs très gentiment accueillie.*

*C'est avec plaisir que je serai à votre écoute et que je vous aiderai dans vos démarches administratives. Gourhel est une commune où l'on se sent bien. »*

### *Lotissement des Perchettes*

La mise en vente des terrains commence. Vous avez peut être constaté l'imposant panneau face à la salle des fêtes ou les affichages rue des Perchettes et de la Résistance. Le lotissement des Perchettes sort enfin de terre.

Situé à l'Est de Gourhel, au bout de la rue des perchettes, ce lotissement de 23 lots est l'aboutissement d'un projet en 3 phases lancé pendant les années 2000.



### *Rénovation des routes*

Au début de l'été, les rues de la Croix Licot ainsi que la rue de la Forge ont bénéficié d'une réfection complète.



Bien évidemment, ces travaux ont un coût important. Les aménagements ont été rendus possibles grâce aux efforts d'économies et de rationalisation des dépenses mis en place par l'équipe municipale précédente et l'actuelle. Il reste de nombreuses rues en mauvais état mais il faudra être patient. Outre le financement, certaines voies comme la rue des Perchettes ou la place du Calvaire ne pourront être refaites qu'à l'issue de la création du lotissement dont la construction débute.

### *Association des Parents d'Elèves*

*Cette association est constituée de bénévoles, parents d'élèves de l'école Jean de la Fontaine de Gourhel. Elle a pour objectif d'améliorer le quotidien des élèves. Pour se faire, elle mène diverses actions pour récolter de l'argent et participer au financement des activités scolaires. Les fonds ainsi gagnés permettent de subventionner sorties et équipements.*

Exemple pratique, pour Noël 2020, l'association a dépensé 810 € de cadeaux (tricycles, vélos, jeux de société et chocolats) pour les enfants de l'école. Ces équipements viennent enrichir leurs récréations tout en créant de la convivialité.

Après deux années particulièrement perturbées par la crise sanitaire, l'association a réussi à s'adapter, même si toutes les actions n'ont pu être menées à bien, en voici un cours bilan.



- Ventes de jus de pomme : franc succès avec 500 bouteilles vendues. Merci aux acheteurs de ramener les bouteilles propres avec leurs capsules.
- Vente de chocolats de Noël
- Vente de café artisanal (succès modéré)
- Vente de saucissons (échec)



En parallèle, la collecte de papier s'élève à 10 tonnes, qui ont ainsi rapportées 540 € à l'association.

La collecte d'aluminium s'est soldée par un échec, pour 40 kg récoltés, seulement 4.80 euros de bénéfices, cette action est donc stoppée.

Le succès de l'APE repose avant tout sur les personnes qui soutiennent ses actions ou celles qui offrent de la logistique à l'association. Par exemple, **l'APE recherche des vergers non (ou peu) exploités, car un seul est pour le moment utilisé. L'APE recherche également un local pour le stockage des bouteilles vides de jus de pomme.**

Aider l'APE, c'est assurer aux élèves de l'école des sorties scolaires à coût modéré grâce à la participation financière de l'association, ou tout simplement de disposer de meilleurs équipements à l'école.



## Poubelles et tri sélectif

Des dépôts abusifs et volumineux (bidons et autres) ont été constatés sur les emplacements de différentes poubelles communes.

Outre le fait de pénaliser l'ensemble des utilisateurs avec des déchets qui ne seront pas ramassés, ces actions favorisent pollution et prolifération de nuisibles. C'est d'autant plus regrettable que la déchèterie n'est qu'à quelques centaines de mètres du bourg.



Pour rappel :

**DANS LE CONTENEUR À VERRE**  
DÉCHETS RECYCLABLES

EN VRAC SANS BOUCHONS NI COUVERCLES

BOUTEILLES / POTS BOCAUX

**DANS LE COMPOSTEUR**  
DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

COMPOSTEUR DISPONIBLE SUR DEMANDE

RESTES DE REPAS, ESSUIE TOUT, MARC DE CAFÉ, ÉPLUCHURES, FRUITS & LÉGUMES ABÎMÉS, FLEURS COUPÉES, GAZON, ETC

**DANS LE BAC VERT**  
ORDURES MÉNAGÈRES

BAC VERT CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

MERCI DE NE RIEN DÉPOSER AU PIED DU CONTENEUR

COUCHES, COTON, SERVIETTES HYGIÉNIQUES, COTONS TIGES, SACS ASPIRATEUR, OS, LINGETTES, PETITS JOUETS EN PLASTIQUE, ETC

**DÉCHÈTERIES**

**GUILLAC**  
VILLAGE DE LA VILLE MENO  
56800 GUILLAC / ☎ 02 97 74 22 74

**PLOËRMEL**  
PARC D'ACTIVITÉS DU BOIS VERT  
56800 PLOËRMEL / ☎ 02 97 72 33 02

LES GESTES ÉCO-CITOYENS

**MÉMO tri**

POUR LES COMMUNES DE Campénéac · Cruguel · Gourhel · Guégon · Guillac · Helléan · Josselin · La Grée-Saint-Laurent · La Croix-Helléan · Lantillac · Forges de Lanouée · Loyat · Montertelot · Ploërmel · Taupont · Val d'Oust · Saint-Servant-sur-Oust

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

**DANS LE BAC JAUNE**  
DÉCHETS RECYCLABLES

EN VRAC VIDÉS DE LEUR CONTENU

TOUS LES PAPIERS

EMBALLAGES EN CARTON

BOUTEILLES / FLACONS EN PLASTIQUE

FILMS / POTS / BARQUETTES

EMBALLAGES EN MÉTAL / COUVERCLES DE BOCAUX



CREATION & RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION / PHOTOS CITEO

plœrmelcommunaute.bzh



☎ D'INFOS SUR LE TRI OU LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS :

Services Techniques & Environnement - Tél. 02 97 73 20 96  
prevention\_dechets@ploermelcommunaute.bzh

plœrmelcommunaute.bzh



## L'atelier « coup de pouce » recherche volontaires

Pour offrir de l'aide aux enfants de l'école de Gourhel, il existe un atelier d'aide aux devoirs. Après l'école, les élèves le souhaitant peuvent bénéficier de la bienveillance d'adultes volontaires pour les aider à progresser dans leurs devoirs ou leur scolarité. C'est donc un renforcement des compétences et connaissances qui est proposé, gratuitement.

L'atelier recherche donc des personnes disponibles après l'école pour aider les enfants dans leur progression scolaire.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Recensement citoyen obligatoire

Tous Français (garçons et filles) qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser à leur mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Passé ce délai, la démarche sera plus longue à effectuer. La mairie leur remettra une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Merci de se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.



## *Entretien croix du Hingueul*

Traditionnellement entretenue par des bénévoles, c'est aujourd'hui la croix du Hingueul qui a besoin d'attention. Les personnes qui s'en chargeaient ne sont malheureusement plus en mesure de le faire. Il convient donc de saluer leurs années de dévotion.

La Croix cherche donc une ou deux personnes bienveillantes pour s'assurer de son entretien.

## Agenda

### Vacances d'automne

Les vacances débuteront le 23 octobre et se termineront le 7 novembre 2021.

## Communication numérique

La Mairie utilise la messagerie gratuite « panneapocket » les actualités communales urgentes.



## HORAIRES DE MAIRIE

Ouverture au public :  
Lundi 8h00 à 12h00, 14h00 à 17h30  
Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h00 à 12h00  
Vendredi 8h00 à 12h00, 14h00 à 17h00  
**Kévin ARGENTIN, Maire,  
reçoit sur rendez-vous.**

## GARDE MEDICALE

- **Médecin de garde:** 15 ou 112 depuis un portable
- **Permanence d'un médecin libéral à l'hôpital de Ploërmel**
  - \*En semaine : de 20h à minuit (après appel au 15)
  - \*Samedi : de 14h à 18h et de 20h à minuit
  - \*Dimanche et jour férié: de 9h à 12h et de 17h à minuit